

INSCRIPTION - ANNÉE SCOLAIRE 2020 / 2021

PÉRIGUEUX
capitale du
PÉRIGORD

RENOUVELLEMENT DU DOSSIER
DÉTAIL DES PIÈCES À FOURNIR DISPONIBLE AU VERSO

Gagnez du temps ! Munissez-vous de la version numérique de vos justificatifs et renouvelez votre dossier en ligne sur perigueux.fr, bloc "accès direct" puis "rentrée scolaire 2020 / 2021".

Votre enfant

Nom : Prénom :
 fille garçon né(e) le
Domicile (*)

(*) Si vous êtes séparé(e) de votre conjoint, merci de bien vouloir préciser la résidence habituelle de l'enfant, ou dans le cas d'une garde alternée, les modalités d'organisation choisies.

École pour l'année scolaire 2020 / 2021 :
Niveau scolaire : Très petite section Petite section Moyenne section Grande section
 CP CE1 CE2 CM1 CM2 ULIS

État-civil

Responsable légal 1

Nom - Prénom :
Adresse** :
 Adresse de facturation
Tél.
Mail :

Profession :
Adresse de l'employeur :
Tél. professionnel :

Pour une participation à la facturation des services proposés**

N° allocataire CAF ou MSA :
Régime : général (CPAM) agricole spécial
Nombre de personnes dans le foyer :

(**) Éléments à ne remplir qu'une fois s'ils sont communs aux 2 responsables légaux et à l'enfant. Les dossiers CAF pourront être consultés (prise en compte des ressources du foyer y compris dans le cas d'une famille recomposée)

Responsable légal 2

Nom - Prénom :
Adresse** :
Facturation envoyée au responsable légal 1
Tél.
Mail :

Profession :
Adresse de l'employeur :
Tél. professionnel :

Pour une participation à la facturation des services proposés**

N° allocataire CAF ou MSA :
Régime : général (CPAM) agricole spécial
Nombre de personnes dans le foyer :

Activités périscolaires

Vous souhaitez inscrire votre enfant aux services suivants :

- Temps périscolaires municipaux gratuits (garderie du matin et / ou garderie du mercredi midi et / ou TAP)
 Restauration scolaire (payante) - Entourer les jours souhaités : Lundi Mardi Jeudi Vendredi
Si régime alimentaire particulier, préciser :
 Accueil du soir (payant)

Accueil de loisirs Borie Bru (payant) - Préciser :

- Mercredi. Pré-inscription, réservation obligatoire à chaque période auprès de l'IFAC
 Vacances scolaires. Pré-inscription, réservation obligatoire à chaque période de vacances auprès de l'IFAC

Autorisation parentale

Je soussigné(e),

Responsable légal 1 / responsable légal 2 (rayer la mention inutile)

- Autorise mon enfant à rentrer seul (uniquement à partir de 7 ans) à la fin des différentes activités proposées et à ce titre je décharge la Ville de Périgueux et ses délégataires de toute responsabilité.
 N'autorise pas mon enfant à rentrer seul et autorise les personnes ci-dessous (préciser en majuscules les noms / prénoms de la ou des personnes habilitée(s)), à prendre en charge mon enfant.

Personne 1 : N° de téléphone :
Personne 2 : N° de téléphone :
Personne 3 : N° de téléphone :

- Je déclare exacts les renseignements ci-dessus.
 J'autorise la Ville de Périgueux et ses délégataires à photographier mon enfant lors des temps d'ateliers et services périscolaires et à utiliser son image dans le cadre de communications institutionnelles ou à caractère informatif sans but commercial (outils papier et numériques).



(suite au verso)

vie locale

FICHE SANITAIRE DE LIAISON

PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Cette fiche permet de recueillir les informations utiles pour l'accueil de l'enfant.

Nom de la compagnie d'assurance :
Numéro de la responsabilité civile :

Médecin traitant de l'enfant

Nom :
Adresse
Tel. :

PIÈCES OBLIGATOIRES

- copie des pages de vaccination du carnet de santé

PIÈCES À FOURNIR POUR OBTENIR UNE PARTICIPATION FINANCIÈRE

- avis d'imposition ou de non imposition du foyer pour l'année 2019 (revenus de l'année 2018)
- attestation de paiement CAF ou MSA
- aide aux temps libres (CAF)

I - Renseignements médicaux

VACCINATIONS : pour être admis en école maternelle ou élémentaire, l'enfant doit être vacciné.

- Né(e) avant le 1^{er} janvier 2018 : contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DTP).

- Né(e) à partir du 1^{er} janvier 2018 : contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite (DTP), la coqueluche, l'Haemophilus influenzae b, l'hépatite B, le méningocoque C, le pneumocoque, la rougeole, les oreillons et la rubéole.

DIFFICULTÉS DE SANTÉ

L'enfant doit-il suivre un traitement médical spécifique (maladie signalée, pathologie chronique, dyslexie, handicap, etc.) ? oui non

Si un protocole d'accueil individualisé a été rédigé avec l'école pour déterminer des aménagements, une copie doit être fournie. Aucun médicament ne sera donné sans ce document.

Indiquer les difficultés antérieures (accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation) en précisant les dates et les précautions à prendre :

.....
.....
.....

ALLERGIES : *médicamenteuses* oui non *asthme* oui non
alimentaires oui non *autres* oui non

Préciser la cause de l'allergie et la conduite à tenir :

.....
.....
.....

II - Recommandations utiles

Préciser si l'enfant porte des lunettes, des prothèses auditives, des prothèses dentaires, etc. ?

.....
.....

III - Responsabilité légale

Je soussigné(e), nom :, prénom :, responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés dans ce dossier et autorise le responsable du service à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date et signature (précédées de la mention « lu et approuvé »)

En cas de difficultés de santé, notamment concernant des allergies alimentaires, merci de contacter le service Éducation et jeunesse au 05 53 02 82 32.

Les données personnelles collectées sont exclusivement destinées à la Ville de Périgueux et ses délégataires. Elles ne sont en aucun cas cédées ou communiquées à des tiers. L'ensemble des dossiers sont détruits au maximum 2 ans après la fin de leur traitement.